

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Révision de la liste électorale : aux centres d'enrôlement, citoyens !

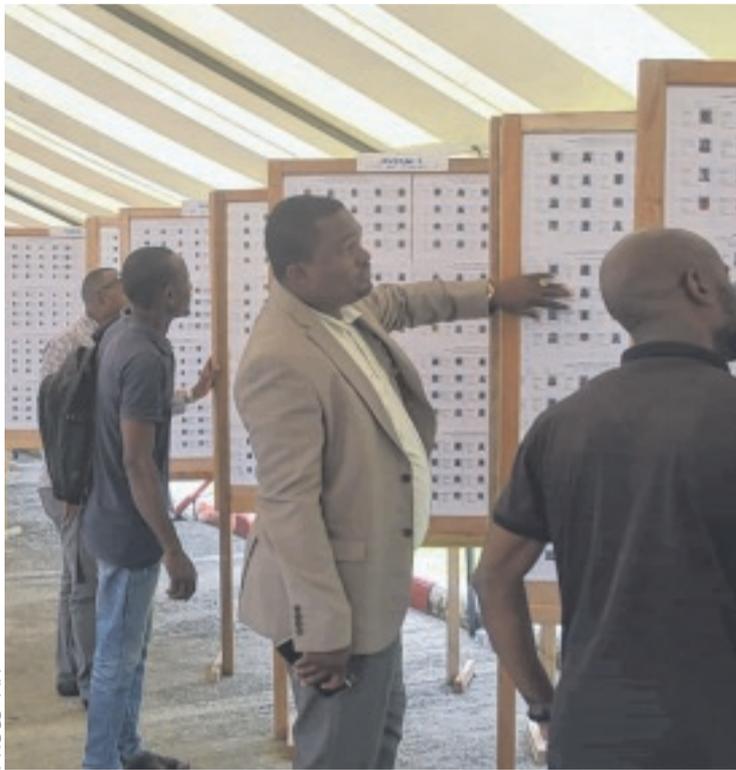
J. KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

CA y est, le train est lancé. L'opération de révision de la liste électorale a effectivement débuté, hier, dans les cent cinquante-neuf (159) centres d'enrôlement situés sur le territoire national ainsi que dans les trente-un (31) localisés hors de notre pays.

Préalable indispensable à la tenue prochaine de l'élection présidentielle, des législatives et locales dans notre pays, cette opération vise à permettre aux citoyens gabonais ayant atteint la majorité ces cinq dernières années et à tous ceux qui ne se sont jamais fait inscrire, ainsi qu'à ceux désirant changer de bureaux de vote, de le faire. Tout en extirpant de la liste électorale les personnes décédées.

Une "mise à jour" qui, comme l'avait laissé entendre le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, vendredi dernier, au cours du dîner de presse qu'il avait animé au camp de police Michel Bigoundou (Fopi) de Libreville, devrait consolider et renforcer la fiabilité de la liste électorale.

Dans tous les cas, dans la capitale gabonaise, les seize (16) centres d'enrôlement, logés dans les mairies centrales et d'arrondis-



Quelques citoyens consultant les panneaux d'affichage à la mairie d'Owendo.

sements, ont ouvert leurs portes dès huit heures du matin. Les agents enrôleurs étaient bel et bien présents à leurs postes. Le matériel (ordinateurs, appareils photos, scanners, etc.) dédié à la tâche était opérationnel.

"Toute la logistique est sur pied", ont indiqué de nombreux superviseurs. Il ne reste plus, en réalité, ont-ils précisé, qu'aux citoyens à se ruer vers les différents centres d'enrôlement.

N'empêche que certains compatriotes étaient affairés à consulter les panneaux d'affichage et d'autres, concentrés à se faire inscrire pour la première fois. Histoire, ont-ils fait valoir, de ne pas attendre la cohue des derniers jours.

Quoi qu'il en soit, selon l'arrêté 0025/MI du 8 mai dernier, la révision de la liste électorale s'achève le 8 juin prochain à 18 heures.

## La Lippades au CGE

J.O.  
Libreville/Gabon

UNE délégation de la Ligue panafricaine et patriotique de la défense et de la souveraineté (Lippades), un groupement de partis politiques se réclamant de l'opposition, conduite par son président Jean de Dieu Ekwahe Anzele, a été reçue, lundi, au siège du Centre gabonais des élections (CGE) par le président de cet organe, Michel-Stéphane Bonda. La rencontre a eu lieu en présence, entre autres, du vice-président (opposition) Nadia Christelle Koye. Il a été question pour les responsables de la Lippades d'exposer leurs attentes à l'approche des élections générales et de présenter leur nouveau bureau.

S'agissant des élections à venir, ils ont insisté auprès de leur hôte sur le respect des règles et dispositions légales pour garantir l'équité des scrutins qui s'annoncent disputés. Aussi ont-ils réclamé une meilleure représentation des formations politiques, celles de

l'opposition notamment, pour une meilleure prise en compte du caractère démocratique. Allusion à la composition des commissions électorales. Ensuite, l'opposant a présenté le bureau, dont l'un des vice-présidents est l'ancien ministre d'État Jean de Dieu Moukagni Iwangou.

En retour, le président du CGE a assuré ses interlocuteurs du respect des dispositions constitutionnelles pour l'organisation de ces premières élections générales au Gabon. Avant d'indiquer que les dates devraient correspondre au calendrier électoral en conformité avec la Constitution sur la fin des mandats électoraux.

Pour Michel-Stéphane Bonda, la mise en place de l'actuelle équipe du CGE, la Concertation politique, la modification de la loi électorale, ainsi que le processus d'enrôlement sur la liste électorale font partie d'un attelage qui devrait déboucher sur la tenue des scrutins. Il a dit s'aligner sur le serment prêté lors de sa prise de fonction en travaillant au respect du secret des délibérations afin de garantir des élections aux lendemains apaisés.



La photo de famille à l'issue de l'audience.

## Tribune des partis politiques

### Représailles ?

"ON n'apprend pas à un vieux singe à faire la grimace". Voilà une leçon que vient d'administrer le président des "Démocrates", Guy Nzouba Ndama, au président honoraire de son écurie, Séraphin Akure-Davain. À la surprise générale, l'ancien président de l'Assemblée nationale a, pour ainsi dire, décapité – via une note interne tombée comme un couperet – l'ex-édile de la commune de Lambaréné. Laquelle note, signée de la tête de file de LD en personne, confie l'intérim de Guy Nzouba Ndama au premier vice-président, Philippe Nzengue Mayila.

Tout en lui fixant sa feuille de route à savoir : "réaffirmer l'ancrage du parti dans l'opposition en concertation avec le président". Est-ce à dire que le "natif de Lambaréné" qui, jusqu'ici, assurait tacitement l'intérim se permettait

certaines libertés ?

Le moins que l'on puisse dire c'est que ladite décision suscite moult commentaires et autres interprétations. Laissant ainsi planer un soupçon de représailles contre le président de la défunte Alliance pour le nouveau Gabon (ANG) sur les cendres desquelles LD a été porté sur les fonts baptismaux.

Du coup, dans l'ordre protocolaire, Philippe Nzengue Mayila est dorénavant au-dessus du président honoraire. Une "humiliation" à peine voilée à l'endroit du président du groupe parlementaire LD à l'Assemblée nationale.

Il faut dire qu'au terme de la récente Concertation politique, convoquée par le chef de l'État, Séraphin Akure-Davain est considéré comme "persona non grata" ou presque par

"Moukombo". Ce dernier, à en croire certaines indiscretions, reprocherait au coprésident de la Concertation politique, un rapprochement "insidieux" avec le pouvoir.

Vrai ou faux ? Toujours est-il que ladite note démontre le climat délétère prévalant au sein de cette chapelle politique. Connaissant la liberté de ton d'Akure-Davain, faut-il s'attendre à une réplique à la hauteur du coup porté ? Probablement oui ! Vu que ce dernier effectue demain (jeudi) une sortie, sans nul doute pour livrer sa part de vérité (lire par ailleurs).

Yannick Franz IGOHO